

**Réunion publique du Conseil de quartier Flandre-Aubervilliers
Mercredi 3 décembre 2014 – Ecole élémentaire Tanger B**

- Réunion animée par **Adj. AHOUDIAN**, délégué du Maire pour le quartier Flandre-Aubervilliers
- Ordre du jour :
 - **Présentation de l'opération programmée d'amélioration thermique des bâtiments (OPATB)**
 - **Présentation du dispositif d'accessibilité, d'accueil et d'accompagnement des usages au bureau de poste des Orgues de Flandre**
 - **Tirage au sort des membres du collège « habitant »**

**Présentation de l'opération programmée d'amélioration thermique des bâtiments
(OPATB)**

Par Dan Lert, adjoint au Maire du 19^e arrondissement, chargé de la rénovation énergétique des bâtiments, et l'association pour la Protection, l'Amélioration, la Conservation et la Transformation des locaux d'habitation (PACT)

La Ville de Paris s'est fixé des objectifs ambitieux à travers son plan climat :

Objectifs pour 2020 par rapport à 2004:

- Réduire de 25% les émissions de gaz à effet de serre
- Réduire de 25% les consommations d'énergie
- Disposer de 25% d'énergies renouvelables et de récupération dans sa consommation

Or le logement est un important consommateur d'énergie et émetteur de gaz à effet de serre. D'autres opérations d'amélioration thermique des bâtiments avaient déjà été menées à Paris :

- 2D2E : autour du quartier de la République
- OPAH13 : sur un certain type de bâtiments dans le 13^{ème}

L'OPATB 19 est la première opération d'amélioration thermique des bâtiments à concerner l'ensemble de l'habitat privé à l'échelle d'un arrondissement entier.

Le 30 septembre 2014, une grande réunion publique qui a réuni plus de 400 personnes a eu lieu dans la Mairie du 19^e pour présenter l'OPATB 19^e et lancer un appel à candidatures qui durera 6 mois. Tous les propriétaires et copropriétaires pouvaient candidater.

Portée par la Ville de Paris et la Mairie du 19^{ème}, l'OPATB 19^e est un dispositif d'accompagnement des propriétaires de logements privés de l'arrondissement dans la

démarche de rénovation énergétique de leurs bâtiments, notamment via des travaux d'isolation thermique. Tous les types d'immeubles privés peuvent en bénéficier et, pour la première fois, c'est un arrondissement entier qui est concerné.

Mieux se chauffer, moins cher

Le chauffage est un poste de dépense très important. En Île-de-France, les ménages ont une facture énergétique moyenne de 1 260 euros par an et 60% à 70% de cette somme est consacrée au chauffage et à l'eau chaude sanitaire. Avec l'augmentation du prix de l'énergie, de nombreux ménages ont de plus en plus de mal à faire face à leurs factures énergétiques et se retrouve en situation de forte précarité. La rénovation thermique des logements peut permettre aux ménages de réduire leurs dépenses liées à l'énergie jusqu'à 60%. L'OPATB est un outil de lutte contre la précarité énergétique.

Un cadre de vie plus sain

Les logements énergivores sont à l'origine d'émissions de gaz à effet de serre en importante quantité. Ces gaz sont notamment responsables du dérèglement climatique et de l'effet îlot de chaleur, source d'inconfort dans l'espace urbain, notamment en été, et de problèmes de santé publique. En réduisant les consommations énergétiques des logements, l'OPATB permet de lutter contre le réchauffement climatique et d'agir en faveur de la santé publique et du confort des habitants.

Embellir et agir en faveur de l'environnement

L'OPATB 19^e intègre une importante dimension environnementale avec des financements dédiés en complément des subventions pour l'isolation thermique extérieure des bâtiments. Végétaliser toits, façades et cours d'immeuble est un moyen de se construire un cadre de vie plus vert, plus beau et plus agréable.

C'est aussi l'occasion de faire entrer la nature dans son immeuble au service de la biodiversité et des économies d'énergies. La végétalisation des toits et des façades permet de renforcer l'isolation thermique des bâtiments. La présence de nature en ville est aussi un outil de lutte contre l'effet îlot de chaleur en apportant ombre et fraîcheur.

On peut également profiter de la rénovation thermique de son immeuble pour adapter des locaux au système de tri sélectif des déchets, mettre en place un dispositif de récupération des eaux de pluie, installer un composteur, ou encore créer un emplacement pour les vélos. Ces actions permettent d'économiser de l'eau potable, ressource en raréfaction, de jardiner de manière respectueuse de l'environnement, de valoriser ses déchets et de favoriser des modes de déplacement alternatifs à la voiture et non polluants. Elles font l'objet d'une aide dite de développement durable pour encourager les propriétaires à les mettre en place.

Les missions de Soliha:

Afin de s'assurer la compétence de professionnels, la Ville a mandaté le Soliha (anciennement le PACT), association spécialisée dans l'amélioration de l'habitat. C'est auprès de Soliha que les copropriétés volontaires peuvent déposer leur dossier de candidature et l'association accompagne gratuitement les propriétaires tout au long du processus. Un conseiller thermique aide à trouver les solutions adaptées à l'architecture de l'immeuble et aux usages de ses habitants.

Il s'agit de :

- Aider les copropriétés à lancer la démarche dans leur immeuble : mobiliser l'ensemble des copropriétaires et monter le dossier pour candidater à l'OPATB 19^e.
- Aider les copropriétés à choisir les professionnels pour réaliser et financer l'audit énergétique de l'immeuble.
- Aider les copropriétés à dans la recherche des aides mobilisables pour financer leur projet et choisir les professionnels pour réaliser les travaux.

Un deuxième appel à candidatures aura lieu en novembre 2015.



VOTRE CONSEILLER THERMIQUE

VOTRE CONSEILLER THERMIQUE VOUS ACCOMPAGNE DU DÉBUT À LA FIN DE VOTRE PROJET EN VOUS APPORTANT UNE ASSISTANCE ADMINISTRATIVE, TECHNIQUE ET FINANCIÈRE GRATUITE

- Il vous accueille en permanence et répond à vos questions.
- Il organise et anime les réunions de suivi de votre projet.
- Il réalise des visites de terrain à la rencontre des habitants.
- Il donne un avis sur les orientations de votre projet.
- Il mobilise pour vous les aides financières existantes.
- Il vous aide à communiquer auprès des copropriétaires de votre immeuble et participe aux assemblées générales.

IL VOUS ACCOMPAGNE POUR

TEMPS 1 Lancer la démarche dans votre immeuble et répondre à l'appel à candidatures.

TEMPS 2 Faire établir le diagnostic global de votre immeuble.

TEMPS 3 Définir et réaliser votre projet de travaux.

UNE ÉQUIPE, PLUSIEURS MÉTIERS

Votre conseiller thermique coordonne et mobilise des compétences multiples au sein de son équipe : architecture, thermique des bâtiments, fonctionnement des copropriétés, ingénierie financière.

LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE, QUI MAIS COMMENT ? QUELLES INTERVENTIONS POSSIBLES ?

Elle peut se faire en intervenant sur :

- L'isolation thermique par l'extérieur des façades et des murs pignons.
- L'isolation thermique des combles ou de la toiture terrasse.
- Le changement des fenêtres et la pose de double vitrage.
- L'amélioration du système de ventilation.
- Le changement du mode de chauffage ou l'amélioration de ses performances de chauffe.
- La végétalisation des toitures terrasses.

Cette liste n'est pas exhaustive. Le scénario de travaux finalement retenu découlera du diagnostic global de votre immeuble permettant d'identifier les postes d'intervention pertinents.

EXEMPLE DE PROJET AVEC UNE INTERVENTION GLOBALE :

- Réalisé dans le cadre de l'OPATB du 13^e arrondissement.
- Immeuble construit en 1947.
- 52 logements en copropriété.
- Réalisation d'un diagnostic énergétique en 2010.
- Travaux de rénovation thermique globale votés en 2013 et réalisés en 2014.
- Coût global 1 281 000 € (dont 22% d'aides financières mobilisables).

RÉSULTAT Une baisse de 38% des consommations d'énergie. Une réduction d'émission GES de 34%.

CONTACTEZ-NOUS

Accueil sans rendez-vous au : 52 boulevard de la Villette 75019 PARIS

Mélanie Colonna Fabien Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h Tél. : 01 79 97 62 90 Email : opatb19@opac-habitat.org Site Internet : www.opatb19-paris.fr



Mairie de Paris

AVEC VOTRE CONSEILLER THERMIQUE, RENOVEZ VOTRE IMMEUBLE DANS LE 19^e ET LIMITEZ VOS DÉPENSES D'ÉNERGIE



Opacités financières et techniques gratuites

POUR NOUS CONTACTER

01 79 97 62 90 www.opatb19-paris.fr

opac **opatb19** **FACT**

Le rénovation thermique est starat!

L'OPATB DU 19^e ARRONDISSEMENT : L'OCCASION D'AMÉLIORER L'EFFICACITÉ THERMIQUE ET LA QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE DE VOTRE IMMEUBLE !

Placée par la Ville de Paris et la Mairie du 19^e arrondissement, l'OPATB 19^e est animée par l'association PACT, spécialisée dans l'amélioration de l'habitat. Vous êtes propriétaire d'un logement privé dans le 19^e arrondissement ? L'Opération Programmée d'Amélioration Thermique des Bâtiments (OPATB) vous permet de bénéficier d'un accompagnement complet pour entreprendre la rénovation thermique et environnementale de votre immeuble.

POURQUOI PARTICIPER À L'OPATB 19^e ?

L'OPATB 19^e est une opération exceptionnelle, la première à concerner un arrondissement entier à Paris. Lancée pour une durée limitée (février 2014 - 31 janvier 2020), elle vous permet de bénéficier :

- D'un accompagnement personnalisé pour étudier, définir et mettre en œuvre votre projet d'amélioration thermique.
- D'aides financières créées par la Ville de Paris spécialement pour l'opération.

VOUS SOUHAITEZ

- Améliorer le confort de votre logement.
- Faire des économies d'énergie en limitant vos dépenses.
- Conforter la valeur patrimoniale de votre logement.
- Contribuer à la préservation de l'environnement en réduisant vos émissions de gaz à effet de serre.
- Favoriser le développement du végétal en ville.
- Plus généralement améliorer votre cadre de vie.

Dans le cadre de l'OPATB 19^e, un conseiller thermique vous aide à trouver les solutions adaptées à l'architecture de votre immeuble et aux usages de ses habitants.

COMMENT BÉNÉFICIER DE L'OPATB 19^e ?

TEMPS 1 LANCEZ LA DÉMARCHE DANS VOTRE IMMEUBLE ET RÉPONDEZ À L'APPEL À CANDIDATURES

Pour être accompagné par l'OPATB 19^e, vous devez constituer un dossier de candidature auprès de la Ville de Paris. Ce dossier doit être envoyé à l'échelle de la parcelle (copropriété, immeuble collectif ou propriété unique ou pavillon). Il vous donne des outils pour réaliser votre immeuble et constituer vos initiatives.

Consultez votre conseiller thermique. Il vous accompagnera pour vous aider à constituer votre dossier et à mobiliser le cas échéant les copropriétaires de votre immeuble.

Inscription en ligne sur www.opatb19-paris.fr

TEMPS 2 FAITES ÉTABLIR LE DIAGNOSTIC GLOBAL DE VOTRE IMMEUBLE

Un diagnostic réalise les besoins d'isolation de votre immeuble et la potentialité d'amélioration thermique et environnementale. Il permet de proposer des scénarios de rénovation, adaptés aux besoins du bâtiment et de son occupant.

Votre conseiller thermique vous accompagne dans la recherche de professionnels et dans la définition des objectifs du diagnostic.

TEMPS 3 DÉFINISSEZ ET RÉALISEZ VOTRE PROJET DE TRAVAUX

Vous avez choisi le contenu de travaux qui vous convient le mieux ? Il vous faut à présent choisir un architecte et un bureau d'études pour définir précisément le projet, conseiller les entreprises, solliciter les autorisations administratives puis assurer le suivi du chantier.

Votre conseiller thermique vous aide à choisir votre architecte et votre bureau d'études ainsi qu'à définir votre projet de travaux. Il réalise le plan de financement de votre projet et sollicite pour vous les aides financières qui peuvent être mobilisées. En copropriété, il vous accompagne dans la préparation de l'assemblée générale devant décider des travaux.

DES FINANCEMENTS ADAPTÉS

De nombreuses aides existent pour financer la rénovation thermique et environnementale : subventions publiques, crédits d'impôts, prêts aidés, certificats d'économies d'énergie, tiers-financements, etc. Ces aides peuvent être accordées sous conditions aux propriétaires occupant leur logement, aux propriétaires bailleurs ou encore aux syndicats de copropriété.

Dans le cadre de l'OPATB 19^e, la Ville de Paris a mis en place des aides exceptionnelles pour :

- Favoriser l'isolation thermique par l'extérieur des immeubles.
- Améliorer le cadre de vie (végétalisation des toits et des façades, accessibilité des immeubles, création de locaux vélos/poussettes, etc.).

Renseignez-vous auprès de votre conseiller thermique ! Il analyse les aides auxquelles vous pouvez prétendre. Pour en savoir plus sur les aides financières existantes rendez-vous sur le site Internet de l'OPATB 19^e : www.opatb19-paris.fr



Présentation du dispositif d'accessibilité, d'accueil et d'accompagnement des usages au bureau de poste des Orgues de Flandre

Par la Direction des bureaux de Poste de Paris Nord



GROUPEMENT VILLETTE – Paris 19ème

2013 - 2014

**Actions
au bénéfice des Clientèles Fragiles**



Vendredi 26 avril 2013



LES OBJECTIFS DES ACTIONS VERS LES CFRAGILES

- Renforcer leur autonomie
- Leur faciliter l'accès à nos services

Afin de :

Faire baisser des incivilités

Réduire la file d'attente au guichet

Développer de l'utilisation des LISA & GAB Bancaires
(notamment pendant les périodes de prestation sociale)

- Développer la pédagogie bancaire (migrants, jeunes, etc...)

Développer la montée en gamme de ces clients, quand cela est possible



Vendredi 26 avril 2013



LES INTERPRETES dans le 19ème

→ 3 BUREAUX :

En langues ARABE/KABYLE :

- BUTTES CHAUMONT : 12 fois / mois
- CURIAL : 14 fois / mois
- ORGUES DE FLANDRE : 20 fois / mois

→ En DIALECTES AFRICAINS

→ OURCQ (de 4 à 16 fois / mois à partir du 2/11)



Vendredi 26 avril 2013



LES INTERPRETES dans le 19ème

→ PLACE DES FETES – à partir du 4/11 :

en ARABE/KABYLE 16 fois/mois + en MANDARIN 4 fois/ mois

☞ Outre leur rôle dans l'aide aux clients (automates, GAB, remises de chèques / RV GC...)

Ces interprètes interviennent également , de fait, dans la prévention des incivilités, suite à des problèmes d'incompréhension de la langue et ont dans ce cas, très souvent, un rôle de **MEDIATEUR**.



Vendredi 26 avril 2013



Les 3 Associations Partenaires dans votre quartier

PIMMS 19ème :

Actions de médiation entrante : les médiateurs aident les « usagers » à remplir les imprimés

Médiation sortante : organisation d'ateliers pédagogiques et Visites In Situ

(notamment depuis 2010, à Orgues de Flandre, Parc de la Villette, Jaurès, Curial, Ourcq) :

CES VIS ont réuni en 4 ans environ 900 participants



Vendredi 26 avril 2013



Les 3 Associations Partenaires dans votre quartier

ENTRAIDE & ESPOIR et ESPACE 19 (2 associations de quartier) :

Leurs activités : l'apprentissage du français/alphabétisation, l'insertion par l'emploi, l'entraide juridique, la lutte contre l'exclusion, l'aide aux personnes en situation de surendettement, services d'écrivains publics vers des publics migrants ou en situation précaire...

Leurs missions dans le cadre du partenariat :

- la formation des adhérents, aux produits et services de La Poste (via les kits pédagogiques bancaires et courrier)
- des sessions d'animations dans les bureaux de poste (informations aux clients du quartier sur les activités de l'association)
- Des « visites in situ » dans les bureaux de poste des associations avec des groupes pour mise en pratiques sur les automates et rencontre avec les GCB
- Des stands en bureaux de poste pour présenter l'activité de l'association dans le quartier.



Vendredi 26 avril 2013



LES PROJETS POUR 2014

Des actions en continu avec les différents partenaires :

① « **Visites In Situ** » (en bureaux ouverts / petits groupes de 5 personnes avec le formateur de l'association / 1h30 : objectif : développer l'autonomie des participants sur : les automates courrier + bancaires / rencontre avec le GCB / infos sur les offres LPM / etc...)



Vendredi 26 avril 2013



LES PROJETS POUR 2014

Des actions en continu avec les différents partenaires :

② **Animations / Informations dans les bureaux (ESC)** : (à ODF le 17/10 + 6/11 / ESPACE19)

↳ 2 /3 personnes de l'association tiennent un « stand » (kakémono + flyers etc..) pendant env 3 h (en semaine ou le samedi matin), afin d'informer vos clients/ habitants du quartier de leurs activités.



Vendredi 26 avril 2013

Tirage au sort des membres du collège « habitant »

En présence de Mahor Chiche, adjoint au Maire du 19^e arrondissement, chargé de la démocratie locale

Nom	Prénom
RAFFARD	Philippe
DRESSEN	Béatrice
SAMARY	Jean-Jacques
BELBEY	Farida
LEBLANC	Michel
NAMER	Luce
BATAILLE	Jeanne
MAWO NYETAM	André
ROYER	Annick
Bouvard	Stéphane
RUSSIAUX	Bernadette

Bureau des Conseils de quartier
01 44 52 29 62 / 01 44 52 29 85
5/7 place Armand Carrel – 75019 Paris
www.mairie19.paris.fr



